

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 47

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

connaissez mieux que moi; à vous de répondre à ma demande: Croyez-vous que ma fille souffrirait en me voyant donner à une autre la place de sa première mère?

Marie sentit son cœur battre à se rompre, se gonfler et éclater, en voyant enfin sonner pour elle l'heure si anxieusement et si vaillamment attendue; elle répondit d'une voix haletante:

— Je lui ai appris à vous aimer, à vous vénérer à tel point que chacun de vos actes ne peut être que noble et juste en émanant de vous: je lui ai enseigné qu'elle devait vivre pour vous, pour votre bonheur; elle n'a qu'un désir: vous voir heureux.

— Merci, ma chère Marie, murmura de Ronac en lui prenant la main qu'il garda pressée dans les siennes; néanmoins, c'est vous que je veux charger de lui annoncer mon mariage; elle recevra mieux cette nouvelle de votre bouche que de tout autre. — Vous aussi, vous m'approuvez, ajouta-t-il, avec un bon sourire.

— Je sais trop combien l'isolement est lourd, prononça Marie; je sens que vous avez besoin d'une affection sûre près de vous: vous êtes trop jeune pour vivre seul; ma sœur Christine, de là-haut, ne peut que vous bénir d'avoir gardé douze ans fidèle son souvenir.

— Vous ne me demandez pas qui j'épouse, insista le commandant; il faut bien que vous le sachiez, continua-t-il en baissant les yeux.

— A quoi bon? je suis certaine de la droiture de votre choix.

— Vous avez raison. J'épouse une fille dévouée, noble, pure et bonne comme vous, mademoiselle Marthe de Villemur.

Frappée en plein cœur par ce nom, alors qu'elle attendait le sien, Marie ne sourcilla pas. Au bout d'un instant, elle prit congé de son beau-frère, sous prétexte d'aller instruire Germaine du changement d'existence qui allait s'opérer dans la vie de son père. Celui-ci, impatient, ne chercha pas à retenir Marie. Elle s'éloigna, assurant sa démarche, mais une fois rentrée dans sa chambre, elle tomba sur les genoux, sans une larme, anéantie.

Il fallait pourtant tout dire à Germaine; elle rassembla ses forces et lui fit part de la nouvelle. La jeune fille eut un mouvement de révolte à l'idée qu'une étrangère viendrait au foyer occuper la place maternelle, mais sa tante trouva des arguments péremptoirs, des considérations victorieuses qui amenèrent Germaine à accepter le bonheur de son père, du moins avec résignation, sinon avec joie. La jeune fille promit de cacher ses répugnances au commandant, de les vaincre même et d'être affectueuse pour la compagne de son père, afin que ce dernier ne souffrit pas d'une froideur entre sa femme et son enfant.

Marie et Germaine assistèrent au mariage; et si celle-ci eut à surmonter son agitation, la sérénité de celle-là ne se démentit pas. A la sacristie elle embrassa, sans ostentation comme sans haine, celle qui lui volait sa dernière espérance.

Le commandant avait promis à Marie de lui laisser le soin de l'éducation de Germaine; elle la gardait près d'elle toute l'année, sauf durant les vacances, où la fillette viendrait près de lui.

Marie se rejeta de nouveau, tout entière, dans une tendresse passionnée pour sa nièce, son enfant.

Huit ans plus tard, Marie, seule dans la vieille habitation familiale, attendait impatiemment le retour de Germaine, en vacances chez son père, alors colonel. Une lettre arriva: la jeune fille faisait part à sa tante, sans même la consulter, de son mariage avec un officier du régiment de son père! On sentait l'amour déborder à chaque phrase, et la cruelle enfant, sans s'en douter, déchirait l'âme de sa mère adoptive, par la peinture de son bonheur; féroce égoïste dans son éclosion d'amour, elle n'avait pas un seul mot de regret, pas une parole consolante: la joie, l'espérance, l'ivresse seules, rayonnaient dans sa lettre.

C'en était donc fait! Sur son rêve de femme écroulé, elle voyait s'amonceler les ruines de sa tendresse de mère, de la suprême affection dont elle avait fait sa vie. Cette enfant qu'elle avait faite sienne, paraissait joyeuse au bras d'un officier qui, par sa position même, la rapprochait encore de la femme du colonel. C'était fini! Germaine était bien perdue pour elle!

Depuis ce jour, on voit une grande ombre rigide, voilée de deuil, marcher automatiquement dans les rues du village, faisant l'aumône de sa bourse, mais non celle de la parole qui donne aux misérables les vraies consolations. Et quand on lui demande des nouvelles de la bonne petite demoiselle qui l'accompagnait naguère, elle détourne la tête et hâte le pas sans répondre, sa voix semble s'être noyée dans le naufrage de son cœur.

Jamais un sourire ne détend ses lèvres amincies, ne met un éclair dans ses grands yeux fixes et ternes. Mort vivante, elle marche, n'attendant que l'heure de la délivrance, n'osant pas même la demander à Dieu; à peine l'éternité saurait-elle la consoler, puisque encore là-haut il ne sera pas à elle.

GEORGES DE LYS.

Boutades.

L'autre jour, au café, un consommateur renverse sa tasse sur le pantalon gris-clair de son voisin.

— Maladroit! butor! s'écrie celui-ci furieux, un pantalon de trente-cinq francs! Le voilà perdu!

Le consommateur, tirant froidement son porte-monnaie:

— Voilà trente-cinq francs. Livrez-le-moi.

Un mot de vieil avare millionnaire:

Une dame, quêtant pour une œuvre de bienfaisance, s'efforce de lui faire donner dix ou vingt francs, qu'il refuse énergiquement.

— Comment, monsieur, avec votre fortune? Une si faible obole! Allons, un petit effort; Dieu vous le rendra.

— Hé! madame, fait l'Harpagon, puisque Dieu a voulu qu'il y ait des riches et des pauvres, ne changeons rien à sa volonté.

Sur le boulevard:

— Ah, cher ami, je suis heureux de vous rencontrer, vous allez me rendre un grand service. Figurez-vous que j'ai eu l'étourderie de sortir de chez moi sans prendre d'argent. Prêtez-moi cinq louis. Je n'ai pas un sou sur moi.

— Mon cher, cela m'est impossible en ce moment, mais je vais vous mettre à même d'avoir cette somme tout à l'heure.

— Merci, vous m'obligerez beaucoup.

— Voici trente centimes, prenez le tramway et allez chercher votre argent à la maison.

Nous rappelons la soirée donnée, demain, au Théâtre, par la société des **Amis Gymnastes**, avec le concours de l'*Orchestre de la Ville*. Nous remarquons, dans le programme, *La Danse des Tziganes*, ballet oriental (16 danseurs et danseuses), des *Pyramides*, libres et avec échelles, et enfin la *Valse espagnole*, grand ballet costumé (32 danseurs), de la composition de M. H. Gerber, professeur.

THÉÂTRE. — A l'étude: *Serge Panine*; *l'Ogre*.

L. MONNET.

1892 Agendas de bureaux.

Papeterie L. MONNET, Pépiniel, 3.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

MONITEUR SUISSE

des tirages financiers

édité par J. DIND & Cie, ancienne maison J. Guilloud, rue Pépiniel, 4, à Lausanne. Succursale à Lutry.

Journal paraissant deux fois par mois, contenant les tirages de toutes les valeurs à lots et des titres les plus connus dans le pays. Cote des obligations à primes, avec dates des tirages, prix d'achat et de vente.

Abonn. pour la Suisse: 1 an, 3 fr. 50; 6 mois, 2 fr.

» France: » 4 fr. 50; » 2 fr. 50.

Nous exécutons pour nos abonnés les opérations suivantes: achat et vente de fonds publics, encaissement de coupons et titres remboursables, recouvrements, change, vente de lots par à comptes, etc.; le tout aux conditions les plus modiques.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 102,50 De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 65. — Barletta, à fr. 43. — Milan 1861, à fr. 42,50. — Milan 1866, à fr. 12,75. — Venise, à fr. 26. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 99,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 7,50. — Croix-blanc de Hollande, à fr. 16,50. — Tabacs serbes, à fr. 15. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépiniel, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.